

LE TUTEUR/LA TUTRICE DANS LE PROGRAMME *JRS WELCOME*

Le tuteur / la tutrice, membre de JRS France, assure une relation continue avec la personne accueillie par des familles, des personnes seules ou des communautés religieuses. Les remarques qui suivent visent à préciser le rôle joué par le tuteur/ la tutrice. Bien entendu ce rôle varie en fonction du contexte local.

L'idée essentielle est que l'accompagnement est réciproque, un chemin qui se fait à deux. Cette relation de tutorat est un compagnonnage dont l'objectif est l'hospitalité réciproque et la prise d'autonomie du DA. Le tuteur est un passeur pour des gens de passage... accompagner commence toujours par une dépossession, une déprise de soi.

« L'aide n'est pas matérielle (à part la recherche de solutions dans des cas pratiques : comment acheter des tickets de métro...) mais plutôt morale : encourager, stimuler, donner des pistes, utiliser son réseau. Le tutorat participe de la volonté de JRS de faire se rencontrer des gens ». Anne, tutrice au sein de JRS France

COMMENT DEVENIR TUTEUR/TUTRICE?

Une personne souhaitant devenir tuteur rencontre un membre de l'équipe de coordination, ou toute l'équipe. Après discussion, elle est acceptée comme tuteur (ou non) et il lui est confié un demandeur d'asile (DA). Cette relation de tutorat est rendue possible dans le cadre du programme *JRS Welcome* qui met en relation des accueillants et des demandeurs d'asile (DA). Le tuteur assure une médiation et une continuité dans l'accompagnement du DA, tout au long de son passage de lieu d'accueil en lieu d'accueil.

« Le tutorat, c'est aussi une invitation à rencontrer les familles qui accueillent, et à tout mettre en œuvre pour qu'elles vivent leur expérience d'hospitalité comme s'inscrivant dans un travail d'équipe avec le reste des bénévoles et salariés du JRS. Cela implique, pour le tuteur, de bien faire le lien entre la famille et JRS, afin que les informations circulent de façon fluide ». Pierre-Louis, tuteur au sein de JRS France

QUI EST ACCOMPAGNÉ.E?

L'accueil concerne un/e DA accueilli(e) dans le programme *JRS Welcome*, connu(e) et rencontré(e) par l'équipe de coordination et suivi(e) par une assistante sociale. Ce DA choisit d'entrer dans le programme et accepte de se lancer dans cette relation de tutorat. Le tutorat est un garde-fou à l'instauration d'un rapport trop exclusif du DA avec la famille. Le refus de cette relation d'accompagnement entraîne la sortie du réseau.

« Confier un tutorat pour un temps donné dans un cadre donné évite des phénomènes d'attachement, de fusion, de toute puissance. Nous faisons un bout de chemin ensemble, pas plus ». **Béatrice, tutrice au sein de JRS France**

COMMENT SE DÉROULE LE TUTORAT?

Démarrage : Au début du tutorat, les rencontres ont lieu au minimum 1 heure par semaine, si possible dans un lieu neutre. Par la suite, en l'absence de tout problème particulier, le contact entre le tuteur et le DA se poursuit au rythme d'**une fois par semaine**.

« Au démarrage, il faut accepter de prendre du temps pour que la confiance s'établisse ». **Béatrice, tutrice au sein de JRS France**

Les changements de famille : Le tuteur est présent lors de l'arrivée du DA chez ses premiers accueillants et à chaque changement de lieu d'accueil. Le tuteur assure le passage d'un lieu d'accueil à l'autre avec le DA (il s'agit d'être attentif à tous les moments de transition).

« Il est bon pour le tuteur d'appeler régulièrement les familles, même si elles peuvent avoir une grande expérience de l'accueil ! Chaque cas est unique, elles peuvent avoir besoin de se confier sans oser appeler ». **Anne, tutrice au sein de JRS France**

Au quotidien : Tout ce qui contribue à l'ouverture à l'interculturalité est positif. Il s'agit d'écouter le DA qui découvre la vie de famille en France, d'échanger sur ses émerveillements et ses frustrations et d'assurer une médiation avec les accueillants. Le tuteur peut prendre des initiatives comme inviter le DA au cinéma, à un pique-nique, à une exposition, etc.

Si le DA pose des questions précises, le rôle du tuteur n'est pas d'y répondre lui-même, mais de l'orienter vers des structures existantes. Le tuteur est là pour **construire des passerelles**. Par exemple, si la personne souhaite prendre des cours de français, le tuteur ne donnera pas de cours lui-même, mais pourra chercher des associations vers lesquelles l'orienter. L'objectif reste toujours d'aider le DA à acquérir une autonomie maximale et à disposer des leviers les plus diversifiés possibles. Il s'agit d'éviter un assistantat global.

Le tuteur ne se substitue pas à l'assistante sociale, mais il peut être souhaitable qu'il ait une connaissance de base de la demande d'asile. Les connaissances de la demande d'asile sont donc souhaitables, mais non nécessaires.

« Parfois, on est un peu impuissant lorsqu'on essaie de comprendre la situation juridico-administrative des personnes accompagnées, et ce ne serait pas mal d'avoir plus d'armes pour bien comprendre, mais ça tient beaucoup aux situations particulières... » **Pierre-Louis, tuteur au sein de JRS France**

Fin de l'accompagnement : Le tutorat prend fin au moment de la fin de l'accueil, à la sortie du programme *JRS Welcome*. S'il y a un commun désir de continuer la relation de compagnonnage, celle-ci sort du cadre du programme et l'équipe de coordination n'est alors plus référente en cas de besoin.

NB : Tout cela se vit avec des trésors de créativité si le DA ne parle que sa langue maternelle...

POINTS DE VIGILANCE: PRÉSERVER LA LIBERTÉ DU DA ET CELLE DU TUTEUR

Il se peut qu'au cours du compagnonnage naisse une relation d'amitié. Il se peut aussi que la relation s'arrête à la fin de l'accueil, marquant la sortie du programme. La fonction première du tuteur est d'abord d'accompagner.

« Après la sortie du réseau, les deux expériences de tutorat que j'ai eues laissent à penser qu'il peut y avoir des attitudes différentes. Dans un premier cas, j'ai arrêté l'accompagnement régulier au moment fixé par JRS tout en gardant un contact de loin en loin. Et lors d'un de ces contacts, le demandeur d'asile (...) m'a demandé de lui trouver une aide pour parfaire son apprentissage. Je lui ai trouvé un professeur de FLE qui le voit bénévolement depuis plusieurs mois et moi, je lui donne des cours de soutien. Cela veut dire qu'un lien régulier a repris mais dans un contexte différent. Dans le deuxième cas, la jeune femme (...) était particulièrement autonome (...). Depuis l'arrêt de l'accompagnement en juin 2016, je ne lui ai téléphoné qu'une fois. Je le ferai encore une fois et, si tout va bien, je n'irai peut-être pas au-delà. A partir de ces deux expériences, il me semble qu'il faille une certaine flexibilité ». **Béatrice, tutrice au sein de JRS France**

Il se peut que le rythme initial d'une heure par semaine convienne, il se peut aussi qu'il soit trop régulier ou pas assez. Il est attendu que le tuteur s'adapte aux besoins du DA.

« Je crois que ce qui me marque avec Myriam, c'est que j'aimerais faire plus pour elle, mais je dois aussi accepter que Myriam ne soit pas forcément prête à être aidée ou convaincue pour certaines choses... Je pense qu'il faut également trouver le juste équilibre entre conseil, amitié et de temps en temps les recadrages nécessaires pour certains accueillis ». **Marine, tutrice au sein de JRS France**

Quels que soient les événements ou les décisions prises par le DA, le tuteur est invité à ne pas juger, mais à proposer un accompagnement stable. En cas de gros soucis, le tuteur doit prendre contact avec l'équipe de coordination.

Il est également demandé au tuteur de ne pas poser de questions au DA sur son parcours et sur les raisons de son départ de son pays d'origine. La confiance se construit petit à petit et il se peut que le DA se confie, mais il peut aussi souhaiter ne pas parler.

Veillez à ne pas « l'adopter » en étant trop entreprenant. Il ne vous est pas demandé de l'appeler tous les jours ! Veillez aussi à ne pas laisser le temps passer sans prendre de nouvelles, à vous improviser « psychologue » : vous ne réglerez pas tous ses soucis.

Dans la mesure où c'est l'équipe de coordination qui vous met en contact avec le DA, et qu'elle est bénévole comme vous, il est nécessaire de répondre à leurs courriels, mais aussi de donner des nouvelles spontanément.

« En ce qui me concerne, la relation avec les DA, notamment après la sortie du réseau, a été assez inégale ; cela dépend des complicités durant l'expérience de tutorat. Mais lors d'expériences précédentes, il m'est arrivé d'être recontacté un ou deux ans après par des personnes (...) qui m'appelaient "comme ça", pour prendre des nouvelles ! Tout est donc vraiment possible... » **Pierre-Louis, tuteur au sein de JRS France**

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION VIS-À-VIS DU TUTEUR/TUTRICE

Vous n'êtes pas seul ! Vous pouvez compter sur les coordinateurs de l'antenne JRS France et eux-mêmes comptent sur l'appui des responsables de l'association. L'équipe de coordination anime des temps de relecture à destination des tuteurs pour que vos expériences puissent bénéficier à tous et qu'ainsi le réseau puisse s'enrichir.

« Pour moi le tutorat c'est avant tout une rencontre. C'est une vraie relation qui se fait au fil des mois : voir chaque semaine quelqu'un et être présent pour cette personne. Il ne faut pas oublier que l'on fait avant tout cela pour la personne concernée et pas pour nous, et ainsi apprendre à être réellement présent avec la personne accueillie ».
Camille, tutrice au sein de JRS France